HAL
open science

Développement local et durabilité dans les alpes : la spécificité des ressources interrogée

Maud Hirczak, Nicolas Senil, Hugues François

To cite this version:

Maud Hirczak, Nicolas Senil, Hugues François. Développement local et durabilité dans les alpes : la spécificité des ressources interrogée. Angela Barthes, Alain Sandoz. Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine. Regards croisés franco-slovène(s) sur la durabilité, Presse de l'Université de Provence, pp.204-219, 2009, 978-2-9526672-3-4. halshs-00377812

HAL Id: halshs-00377812

https://shs.hal.science/halshs-00377812v1

Submitted on 14 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

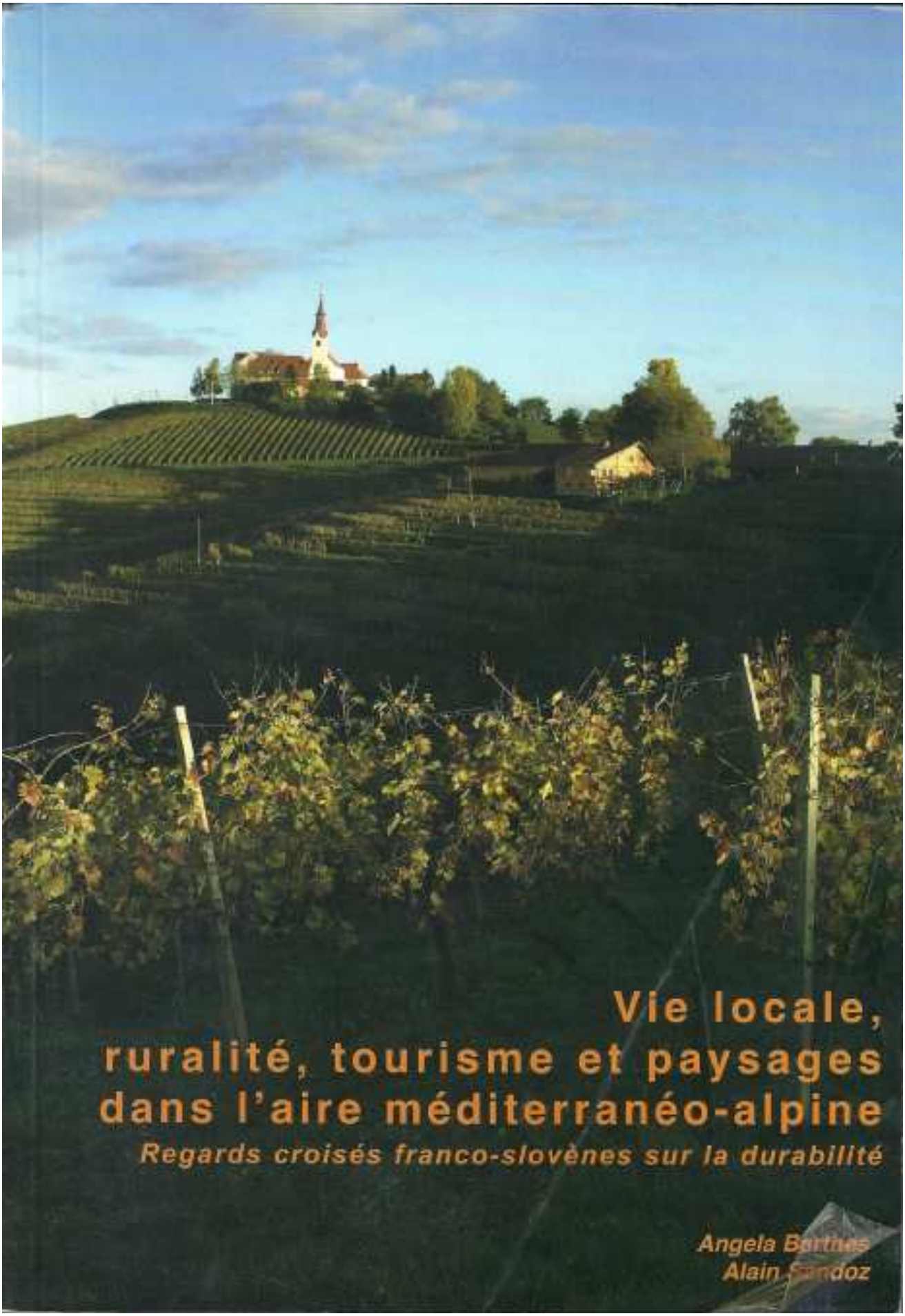

Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine

Regards croisés franco-slovènes sur la durabilité

Angela Bartnes
Alain Sandoz

Développement local et durabilité dans les Alpes : la spécificité des ressources interrogées

Avec la crise du modèle fordiste dans les années 70, les changements économiques globaux à l'œuvre amènent à repenser la conception des modes de développement. Les territoires, forts de leurs spécificités, essayent alors de s'imposer sur des marchés de plus en plus concurrentiels en développant de nouvelles stratégies. Ces dynamiques mettent en avant le nouveau rôle des espaces ruraux (Hervieu et Viard, 2005), porteurs de nouvelles ressources, qu'elles soient productives ou résidentielles par exemple, permettant ainsi une véritable revitalisation de zones jusque là isolées (Davezies, 2004). L'exemple des appellations d'origine contrôlée (AOC) le montre, les territoires ne sont plus de simples supports de production mais bien de véritables lieux de construction de ressources spécifiques. On constate ainsi une évolution dans la problématique du développement local : celui-ci ne s'appuie plus sur une logique de prélèvement du stock de ressources (même si cela existe encore) mais bien sur la construction et la révélation de nouvelles forces liées à la tradition, la culture et construites par les acteurs.

Aussi, nous proposons dans le cadre de cet article de revenir sur cette modalité de développement particulière, liée à la spécification des ressources, qui repose sur la capacité même du territoire à activer son potentiel de ressources construites à l'aune de sa dynamique de développement local. Celle-ci est donc une stratégie de développement parmi d'autres, mais elle seule permet d'engager une réelle différenciation pérenne dans le temps. Dans ce cadre, les activités comme la production agricole de qualité, la valorisation du patrimoine ou encore le développement du tourisme tiennent une place essentielle. Ces modes de co-valorisation impliquent des rapports étroits entre différents secteurs pour lesquels le territoire peut être un facteur d'intégration. Dans ce sens, la spécificité territoriale constitue un dénominateur commun souvent mis en avant dans les projets de développement.

Cependant, il existe divers degrés de spécification des produits et des modes de construction et de valorisation, qui dépendent des ressources mobilisées et des modalités de gouvernance à l'oeuvre. Ainsi, cette « course à la spécification » n'est pas sans poser question : sur des territoires où se multiplient les labellisations, n'y a-t-il pas finalement un risque de banalisation ? Comment la spécificité de certaines productions s'articule-t-elle avec d'autres productions complètement standards ? Comment les consommateurs interprètent-ils cette diversité foisonnante et comment trouvent-ils leurs repères ?

L'objectif de cet article est donc d'interroger ce processus de spécification et son insertion plus large dans un projet de développement local, afin d'identifier ses procédés de construction, ses résultats et ses enjeux pour les territoires alpins.

Notre réflexion s'articulera ici en deux temps. Tout d'abord, nous reviendrons sur la notion de ressource territoriale et sur la dynamique de construction des ressources. Puis, la variété des trajectoires de développement lié à la spécificité sera examinée en fonction des modes de construction et de valorisation des ressources. Nous mobiliserons pour cela des exemples tirés des Alpes françaises autour notamment du tourisme, du patrimoine et de la production agricole sous signe de qualité.

1. DYNAMIQUES TERRITORIALES ET CONSTRUCTION DE RESSOURCES

La notion de ressource territoriale nous permet de nommer ce qui fait la force des territoires. Elle intègre la dimension dynamique du territoire en train de se faire, dans et par l'action. Cette approche rejoint les réflexions menées sur la nature des ressources dans la mesure où celles-ci ne sont plus problématisées en terme d'allocation mais en termes de valorisation. Nous reprenons ici l'hypothèse principale de G. Colletis et B. Pecqueur (1993) pour qui les ressources ne sont pas également réparties dans l'espace, mais tous les espaces possèdent potentiellement des ressources construites, encore faut-il les faire émerger et les valoriser.

1.1. La notion de ressource

Tout d'abord, il s'agit de revenir sur la notion même de ressource. Celle-ci est voisine de celle de richesse dans la pensée économique, et souvent assimilée à celle de facteurs de production, qui sont seulement des inputs entrant dans le processus de production. Ce qu'on appelle ressource, ce sont des facteurs à exploiter, à organiser, à révéler. La ressource n'existe donc pas en tant que telle, il faut qu'elle soit socialisée. P. Pinchemel (1988) souligne à ce titre que chaque milieu possède des richesses potentielles [1], dont la mise en œuvre dépend du type de société, de son degré de développement, de ses possibilités d'intervention. Il s'agit donc d'une donnée culturelle. Par exemple C. et G. Bertand (2002) évoquent également les potentialités d'un espace, en les liants davantage à la dimension écologique. Ainsi, quelque soit sa nature, une ressource est un artefact, le résultat d'opérations constructives, il n'existe pas de ressource en soi. Pour une AOC, « si un terroir a un potentiel agronomique particulier, faut-il encore qu'ils soit exprimé, révélé par des techniques précises de production » (Barjolle, Boisseaux et Dufour, 1998). J. Lévy et M. Lussault (2003) le soulignent, qu'elles soient naturelles ou non, « les ressources sont toujours inventées, parfois bien après avoir été découvertes », par exemple le pétrole en tant que source d'énergie ou la montagne comme gisement touristique.

Différentes formes de ressources peuvent donc exister : matérielles / idéelles (symboliques, cognitives...), non renouvelables / renouvelables, latentes / révélées etc. Mais c'est la distinction générique/spécifique qui nous intéresse particulièrement.

Dans le cadre d'une réflexion sur le développement rural en lien avec les dynamiques d'acteurs, nous reprenons ici la différenciation proposée par G. Colletis et B. Pecqueur (1993 et 2004) entre :

- des ressources dites spécifiques : ancrées à un territoire et dont la transférabilité est limitée,
- et celles dites génériques : ressources données, transférables car non liées dans leur construction ou leur exploitation à des contraintes de lieu.

Cette représentation participe à renouveler des approches plus classiques qui s'intéressent aux ressources supposées rares et inégalement réparties sur l'espace. Selon les auteurs, « le principal facteur de différenciation des espaces ne peut résulter ni du prix relatif des facteurs ni des coûts de transport, mais de l'offre potentielle d'actifs ou de ressources spécifiques » (Colletis et Pecqueur, 1993). La principale différence entre générique et spécifique se trouve donc dans la rigidité de la localisation de la ressource. En effet, une ressource générique, telle qu'une matière première (bois, charbon, eau etc.) est entièrement transférable selon une valeur d'échange fixée par le marché (par exemplé la main d'œuvre dans l'industrie métallurgique), laquelle est déterminée par une logique simple d'offre et de demande. En revanche, « les ressources spécifiques n'existent qu'à l'état virtuel et ne peuvent être transférées » (Colletis et Pecqueur, 1993) et les actifs qui en résultent ont donc un coût d'irréversibilité que les auteurs désignent également comme « coût de réaffectation » (cas de la main d'œuvre qualifiée dans l'industrie par exemple). Ces ressources naissent de processus d'interaction entre les acteurs d'un même territoire.

---

1. Paul Vidal de la Blache évoquait des « énergies latentes » par exemple.

Ainsi, seules ces dernières peuvent permettre une différenciation pérenne du territoire (c'est-à-dire non « susceptible d'être remise en cause par la mobilité des facteurs » selon les auteurs), car elles sont uniques et échappent de fait partiellement au jeu de la concurrence. C'est pourquoi tout l'enjeu d'une stratégie de développement local peut être structurée par la volonté de saisir ces conditions et de rechercher ce qui constituerait le potentiel identifiable du territoire.

1.2. De la ressource spécifique à l'actif territorial

Plus précisément, ce sont donc ces ressources spécifiques qui nous intéressent particulièrement. Comme le soulignent L. Kébir et O. Crevoisier (2004), « selon l'héritage laissé par le fonctionnement de l'économie (le territoire empreinte), le développement pourra emprunter telle ou telle direction, mais il sera conditionné par l'existence d'un certain nombre d'objets ». La question qui se pose alors est celle de l'activation d'un tel stock, et dans un premier temps de la possibilité de faire émerger tel objet plutôt que tel autre.
La « révélation » de ces ressources spécifiques constitue donc non seulement une première étape, mais également un enjeu majeur. Bien que ces ressources fassent partie intégrante du territoire, qu'elles prennent part au quotidien de ses acteurs et qu'elles soient directement impliquées dans différentes activités, leur existence n'en reste pas moins virtuelle. La ressource est donc toujours relative (Brunet, Ferras et Théry, 1992) et n'a pas de valeur en elle-même, sa valeur d'usage dépendant de sa socialisation, de son appropriation par les acteurs et de leurs interactions au sein du territoire. Le processus d'émergence est donc particulièrement tributaire de la capacité à innover et à « découvrir » ces ressources et « ce qui fait ou fera ressource dépendra non seulement de la dotation initiale et future mais aussi des intentions et perceptions des acteurs » (Kébir et Crevoisier, 2004).
Par conséquent, le défi pour les territoires se situe essentiellement dans la transformation du statut de la ressource inhérente à ce processus d'émergence : non seulement il fait appel à la connaissance (Maillat et Matteaccioli, 2004), mais il repose en plus sur la capacité des acteurs à jeter un regard distancié sur leur histoire, leur culture et leur propre identité territoriale. Pour reprendre l'expression de V. Peyrache-Gadeau et B. Pecqueur (2004), cette « re-qualification » des ressources spécifiques fait appel « à des processus variés par lesquels une société locale s'organise pour reconsidérer la valeur collective attribuée à la ressource ». C'est ainsi qu'un produit lié au terroir par exemple existe à l'origine en tant que « simple » produit agricole, mais il est en plus porteur des savoir-faire locaux (techniques de production ou de transformation, gestion de l'espace) qui lui incorporent une valeur ajoutée d'origine proprement territoriale [2].

Cependant, même si une ressource « est toujours un moyen de créer de la richesse » (Brunet, Ferras et Théry, 1992), il important de souligner que les fins marchandes ne sont pas seules et uniques, loin s'en faut. C'est pourquoi nous distinguons deux circuits distincts dans le processus de mobilisation des ressources territoriales : un « circuit court » et un « circuit long » (François, Hirczak et Senil, 2006). Ils participent tous deux au développement local, même si le premier n'entre pas dans une logique proprement marchande (Figure 1) :
- le « circuit long » inclut une phase optionnelle de valorisation marchande pour transformer la ressource spécifique en actif territorial,
- tandis que dans le « circuit court » la ressource n'est certes pas valorisée de cette manière, mais elle participe tout de même à redéfinir les conditions de départ.

2. Sans approfondir ici les processus eux-mêmes, il faut souligner le changement profond de nature qu'opère le passage d'une ressource d'un état spécifique et virtuel, à un état révélé et directement mobilisable à des fins marchandes.

Figure 1 – Au cœur de la dynamique du territoire : la ressource territoriale (François, et al., 2006)

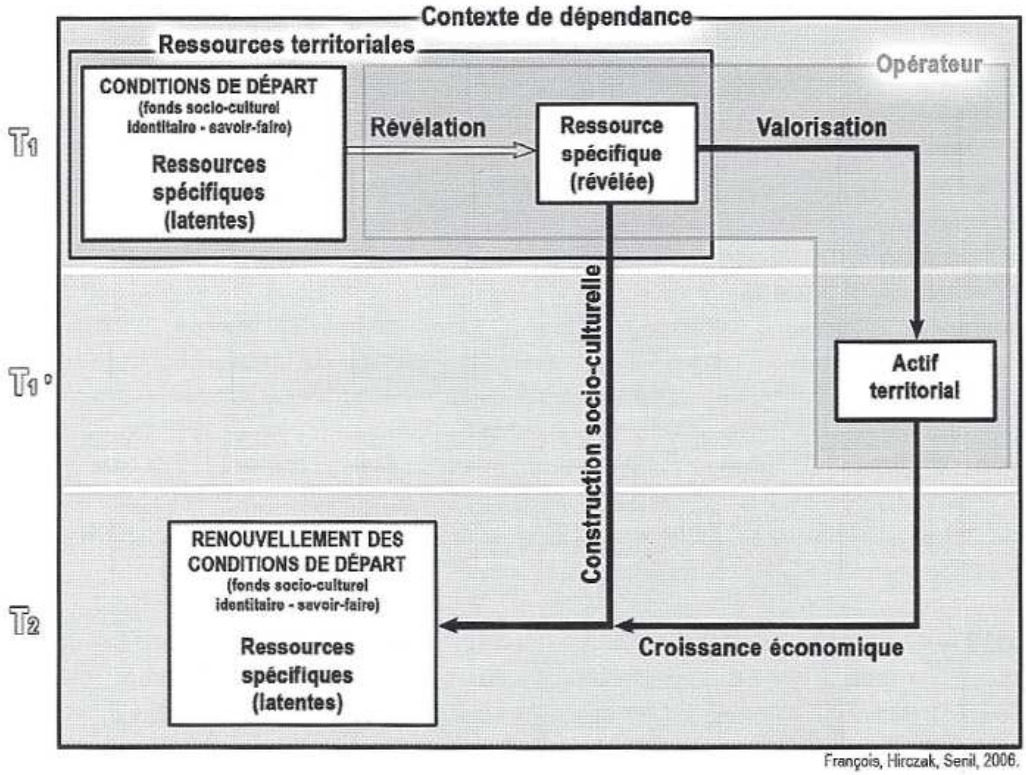

François, Hirczak, Senil, 2006.

Comme le montre le schéma ci-dessus, notre réflexion se situe ici en amont de la problématique portant sur la mobilisation des ressources. Ainsi, nous différencions ce qui fait ressource de ce qui est actif, pour aborder le processus même de la construction, de la révélation et de la valorisation de l'objet devenu finalement patrimoine.

En effet, ces ressources spécifiques latentes et révélées constituent ce que nous appelons ici des ressources territoriales. La ressource territoriale, par son attachement à la société locale, n'est pas un facteur de production comme un autre. Fruits de l'histoire, de la vie locale « les objets naturels et culturels ne [se situent] pas nécessairement d'emblée [dans un univers marchand], car ils sont porteurs de valeurs éthiques, sociales, esthétiques, etc. » (Maillat et Matteaccioli, 2004). Aussi, même si ces éléments font partie de ce que nous appelons le « circuit court », la mise en exergue de certains éléments issus du stock de ressources spécifiques aux dépends de certains autres, est susceptible de modifier le contexte territorial de production. La ressource territoriale devient donc un objet de référence qui participe activement à la construction culturelle et identitaire du territoire. Elle se rapproche en cela de la notion de patrimoine, cette notion nous aidant à comprendre le processus d'identification des ressources territoriales.

1.3. La patrimonialisation : un processus d'identification des ressources territoriales

Le patrimoine ne peut pas être considéré comme une ressource banale. En effet, comme le souligne J-P. Guérin (2001), « le patrimoine, parce qu'il se réfère aux héritages, crée la personnalité du territoire ». G. Di Méo (1994) explique par ailleurs que les notions de territoire et de patrimoine ont de nombreuses correspondances et, en attribuant au territoire une valeur signifiante pour l'individu et pour la société, « on ne peut se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale ». De la même façon qu'une ressource ou que le territoire, « le patrimoine n'existe pas à priori » (Leniaud cité par Di Méo, 1994), et tous les trois sont donc l'objet d'une construction sociale. Par conséquent, ce qui fait qu'un objet devient patrimoine ne tient pas uniquement à son statut intrinsèque, mais bien au processus d'appropriation qui l'accompagne. On le constate par exemple avec d'anciennes mines de charbon ou d'anciens outils de travail : leur nouveau statut de patrimoine ne tient pas à leurs caractéristiques premières, mais bien à l'histoire qui les entoure et à l'envie de la population locale de les préserver et de les valoriser. Tout objet peut donc potentiellement acquérir un statut de patrimoine, même si tous ne le deviennent pas forcément.
Le territoire et le patrimoine, qui sont des dynamiques en perpétuelles recompositions, inscrivent donc tous deux des objets dans des processus signifiants et très similaires. Cette idée peut être rapprochée de celle de L. Kebir qui précise que la ressource, comprise comme un méta-système, s'inscrit dans « un processus relationnel entre un objet et un système de production » (Kébir, 2004). Le patrimoine peut donc être abordé avec la notion de ressource, au sens où il fait lien entre un objet et un système (ici la dynamique patrimoniale) au travers du processus de patrimonialisation. Cette dynamique étant fondamentalement liée à la dynamique territoriale, les ressources territoriales constituent une forme de patrimoine, dont la vocation ne sera pas uniquement marchande en fonction du circuit qu'il emprunte ; différentes dimensions étant sous-jacentes au processus de construction du territoire.

Ces similitudes nous permettent de nous intéresser au parallèle entre l'émergence des ressources et l'émergence du patrimoine. Dans ce qui est appelé la patrimonialisation, plusieurs étapes [3] existent, qui ne se déroulent pas selon un processus linéaire mais itératif, le déroulement de chaque étape conditionnant celui de la suivante (Figure 2).
Tout d'abord un processus de construction s'exécute dès l'instant où les objets sont sélectionnés à la lumière des potentialités qu'ils recèlent. Comme le souligne P-A Landel (2004), cette mise en évidence peut être un moment de découverte appelé « invention » (ex. les fouilles archéologiques). La justification permet ensuite de repositionner l'objet dans son contexte, et par conséquent, lors du passage à l'étape supérieure, l'objet se construit, évolue sous l'effet des échanges et de la confrontation des représentations, ce qui modifie ainsi son statut (Faure, 2000). Cela conduit à la conservation du bien pour maintenir la valeur et le sens qui lui sont consacrés. Elle recouvre à la fois des opérations de préservation, de restauration et de réhabilitation, l'idée de transmission étant largement sous-jacente. Une opération telle que la réhabilitation permet alors de s'interroger sur le changement d'état qu'elle entraîne. Puis, la mise en exposition donne les moyens de présenter le bien au public et lui offre ainsi une reconnaissance sociale (Laplante, 1992). C'est à ce moment là qu'une connexion est faite avec le tourisme, avec par exemple un sentier d'interprétation constituant un outil pour l'exposition. Le changement d'usage qui en découle apporte alors une valeur supplémentaire à l'objet qui sera supérieure à sa valeur initiale.

---

3. Voir les différentes étapes développées, d'une part, par P-A. Landel (2004) et, d'autre part, par M. Laplante (1992), reprises ici. P-A. Landel distingue 5 étapes : invention, identification-certification, restauration, exposition-transmission et enfin valorisation. Or, chez M. Laplante le processus se fait en 4 temps : sélection, élévation au niveau de symbole, consécration et mise en exposition.

Figure 2 – Les étapes de la patrimonialisation
(François, et al., 2006)

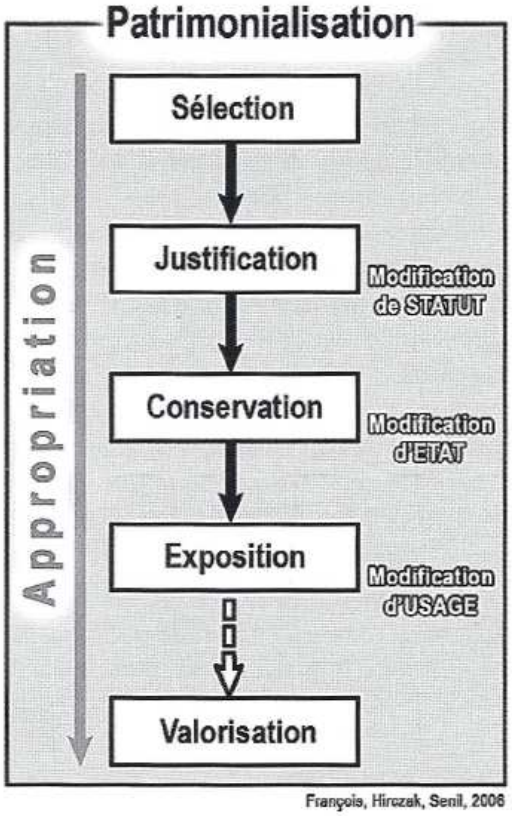

L'appropriation est donc un enjeu fondamental du processus, quelque en soit l'étape puisque la patrimonialisation suppose de distinguer ce qui fait sens pour les acteurs. Ceci est d'autant plus important que, a priori, la patrimonialisation est faite au profit des « héritiers » Les différentes « étapes » de la patrimonialisation peuvent être sources d'accords collectifs mais également de conflits. Et ces derniers seront d'autant plus importants que le mode de patrimonialisation aura été fondé sur la désignation et que celle-ci peut être perçue comme illégitime par certains. Dans le cadre d'une démarche de qualité pour un produit agricole par exemple, la constitution du cahier des charges permet aux producteurs de s'interroger sur ce qui les unit et de prendre conscience des éléments identitaires et traditionnels. Ainsi, certains produits prennent une dimension patrimoniale forte, susceptible d'être valorisée dans une stratégie de développement local, comme l'aligot de l'Aubrac par exemple (Laurens, 2002). Cependant, un produit agricole traditionnel n'est pas forcément patrimonial, tout dépend du regard local qui est porté sur lui (Bérard et Marchenay, 2004). En Bresse, les gaudes par exemple attestent de cette non patrimonialisation par leur rejet et l'image plutôt négative qu'elles véhiculent souvent auprès de la population locale.

Dans ce cas là, la valorisation marchande sera indépendante du mouvement patrimonial. Cette dernière étape n'est pas automatique, la mise en exposition pouvant se suffire à elle-même. Elle peut néanmoins représenter une sorte de « consécration économique » pour les efforts fournis tout au long du processus. L'obtention d'une AOC le montre : selon les stratégies mises en œuvre, la diffusion peut non seulement s'effectuer au niveau du produit (au sein de sa filière) mais également au niveau du territoire dans sa globalité (retombées pour l'image, la notoriété etc.).

Cet aller-retour entre patrimoine et ressource nous permet de dégager quatre principes quant à la définition de la notion de ressource territoriale :
- la ressource territoriale se construit sur une ressource spécifique,
- le passage de l'une à l'autre est lié à un processus de révélation,
- ce processus est intentionnel,
- il s'appuie sur plusieurs étapes interdépendantes.

La ressource territoriale est alors définie comme une ressource spécifique qui peut être révélée selon un processus intentionnel, engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire, de nature différente selon qu'elle emprunte ou non le circuit de la valorisation (François, Hirczak et Senil, 2006).

Finalement, les systèmes territoriaux vont se caractériser par la manière dont ils organisent la construction, la révélation ou encore la gestion de ces ressources. Nous pouvons alors considérer qu'elles constituent bien un enjeu majeur pour les territoires, dont les trajectoires de développement vont être extrêmement variées en fonction de la façon dont vont être mobilisées leurs propres ressources.

2. DES TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT LOCAL VARIEES EN FONCTION DES RESSOURCES MOBILISEES

Cette grille de lecture amène en effet à réfléchir sur la mobilisation des ressources et sur les processus de révélation/valorisation à l'œuvre au sein des territoires. Le rôle de l'opérateur des ressources à ce titre est essentiel, puisqu'il met en avant la contingence de la spécificité et questionne sa nature même. Ainsi, à partir d'exemples liés à l'agriculture et au tourisme, nous montrerons que différentes trajectoires de développement local en lien avec la spécification des ressources sont possibles.

2.1. Vers une matrice des trajectoires des ressources

2.1.1. Les incitations à la révélation des ressources territoriales : le rôle de l'opérateur

Dans la continuité des réflexions relatives à la construction des innovations, les facteurs susceptibles de favoriser l'émergence de ressources territoriales révélées peuvent donc être interrogés.
A ce titre, le rôle de l'opérateur est particulièrement important, à la fois pour la révélation et la valorisation des ressources. En effet, le processus schématisé précédemment autour des ressources territoriales (Figure 1) s'inscrit dans un contexte de dépendance. On ne peut ignorer, comme le propose E. Marcelpoil (1997) dans son cône des possibles, que l'évolution du territoire dépend à la fois de « de contraintes externes (les forces macroéconomiques par exemple) et internes au système territorial ». Ceci est en lien avec le concept de « dépendance créatrice » (Perret, 1994) qui permet d'expliciter les rapports entre le contexte externe et le territoire qui n'est pas isolé de l'extérieur, et qui est capable de l'internaliser par des mécanismes d'interprétation et d'adaptation. Ainsi, des facteurs globaux comme les changements dans la demande des consommateurs ou les politiques nationales et internationales par exemple, sont à prendre en considération, et ne sont pas sans questionner la stratégie de développement mise en place au niveau local.

Entre la « dimension globale » du contexte de dépendance et la « dimension locale » d'appropriation et de construction par les acteurs, l'opérateur est indispensable à la fois dans l'activation, mais également pour faire émerger les liens existants entre les ressources et le territoire. Par son rôle particulier d'interface entre le territoire et le marché, il est en effet susceptible de favoriser des mécanismes de réciprocité entre les processus de valorisation et de révélation. En effet, si le processus de révélation des ressources crée du sens « dedans », c'est bien dans le jeu avec le « dehors » qui met en lumière la spécificité du territoire et de ses ressources. Nous définissons donc l'opérateur comme un prisme à travers

lequel la spécificité est perçue (Hirczak, François, Senil, 2007). Il sert d'interface, n'existe que dans l'action et dans le rapport à l'extérieur. L'opérateur permet donc de mettre en avant la contingence de la spécificité, et réinterroge la nature même de celle-ci. Le tourisme est généralement l'activité la plus à même de jouer ce rôle puisqu'il joue le rôle d'un maillon de communication avec l'extérieur et peut alors être porteur d'idées nouvelles. De fait, il participe à la révélation des ressources grâce au regard extérieur qui est porté sur le territoire (considéré comme une destination), et débouche sur leur valorisation directe par des produits et des services porteurs de représentations de la destination (François, 2007).

Avec l'opérateur, le regard se porte donc sur les perspectives de renouvellement du stock de ressources spécifiques offertes par la possibilité de les mettre en valeur. Cependant, le propos mérite d'être nuancé dans la mesure où la sélection qui s'opère dans l'identification des ressources territoriales peut conduire à un appauvrissement ou à un blocage des ressources spécifiques (trajectoire appauvrissante). C'est par exemple le cas pour une AOC susceptible de définir une liste de variétés locales pour la production, et de fait, d'en exclure d'autres. Le processus de « marchandisation » des ressources territoriales peut également être rapproché d'une dynamique de type « mise en valeur » par la création de nouvelles activités productives (ou par un changement de nature d'une activité de production existante). Cependant, une nouvelle fois, la nature identitaire et culturelle de la ressource territoriale doit nous amener à observer ces phénomènes avec prudence. L'arbitrage marchand peut être déstabilisant et remettre en cause la capacité même de renouvellement des ressources spécifiques. Par ailleurs, un arbitrage favorable des consommateurs envers un produit particulier peut inciter à la multiplication des offres de ce type et engendre alors un risque de banalisation. Le nombre croissant d'AOC dans certains secteurs peut induire davantage de difficultés à se démarquer de la concurrence.
En prenant toujours l'exemple du tourisme, on constate bien aujourd'hui que certains territoires ruraux et montagnards se révèlent attractifs car apparaissant en contrepoint des milieux urbains. Ainsi, face à l'urbanisation et à l'artificialisation de l'espace et des modes de vie, la ruralité propose un environnement relativement préservé et un mode de vie perçu comme moins stressant. Un décalage peut donc apparaître entre les réalités locales et une spécificité qui serait alors uniquement rêvée.

2.1.2. Des formes distinctes de trajectoire des ressources

Ce statut d'opérateur questionne plus largement le processus de spécification des ressources en lui-même, sa nature, son statut. Alors que la construction de la spécificité avait jusqu'à présent été uniquement interrogée au travers des politiques de l'offre, il apparaît intéressant d'appréhender sa construction contingente dans le double jeu offre/demande. Cela revient alors à dissocier les modes de construction des ressources des modes de valorisation, et à les croiser avec la distinction initiale générique versus spécifique.

Nous identifions ici quatre formes de trajectoire de la ressource qui s'articulent autour d'une matrice (Figure 3) croisant les critères retenus :
- Spécificité : le mode de construction et le mode de valorisation sont à la fois dans une démarche spécifique ;
- Généricité : le mode de construction et le mode de valorisation sont à la fois dans une démarche générique ;
- Générique spécifié : le mode premier de construction générique de la ressource est enrichi d'un mode de valorisation spécifique. Il y a donc enrichissement progressif de la ressource initiale ;
- Banalisation : le mode de construction spécifique subit une valorisation standard. On constate un appauvrissement du caractère spécifique de la ressource. Il existe de fait un fort risque de normalisation.

Figure 3 – La matrice des formes de trajectoire des ressources

		Modes de valorisation	
		Spécifique	Générique
Modes de construction	Spécifique	Spécificité	Banalisation (appauvrissement)
	Générique	Générique spécifié (enrichissement)	Généricité

Source : Hirczak, François, Senil, 2007

Au final, ce sont deux types de dynamiques qui peuvent être identifiées :
- les dynamiques continues, reproductives, qui inscrivent la ressource dans sa continuité,
- et les dynamiques modificatrices, qui traduisent un infléchissement de la trajectoire de la ressource.

2.2. Les dynamiques continues

Ces dynamiques traduisent des mouvements de reproduction basés sur une conjonction des modes de construction des ressources et des modes de valorisation.

2.2.1. La généricité

Il s'agit du modèle conventionnel de l'économie standard productiviste. Basé sur des ressources génériques, et donc transférables, le mode de valorisation maintient parfaitement la standardisation. L'objectif est de se positionner dans une stratégie basique de compétitivité par les prix en minimisant les coûts de production. De fait, les produits qui en sont issus ne sont pas différenciables sur le marché.

Dans le champ de la culture, et même si cette position est controversée, de nombreux patrimoines s'insèrent dans ce type de démarche. L'exemple des églises romaines, valorisées au travers de « circuits » possède ce caractère générique.

Mais on retrouve aussi cela dans les espaces voués à l'agriculture intensive par exemple. La logique liée au productivisme régit le monde agricole depuis la fin des années 60. Les agriculteurs ont eu pendant 30 ans pour principal objectif de produire toujours davantage pour « nourrir les hommes ». Avec une concurrence de plus en plus internationale, la baisse continue des prix des produits a alimenté un modèle de consommation de masse à faible coût, réduisant ainsi fortement la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation. L'activité agricole dans la gestion de l'espace rural se réduisait alors à une fonction basique et réductrice de production. Le corollaire a été, entre autres, une production à grande échelle, la concentration des exploitations dans certains espaces, et l'émergence de normes d'homogénéisation de qualité standard des produits agricoles. Ainsi, ce sont davantage les zones de plaine, comme celles de l'Isère, de l'Ain ou de la Drôme à proximité des Alpes, qui sont engagées dans cette démarche, plutôt que les zones de montagne, « préservées » de fait par leurs « handicaps » naturels.

Concernant le tourisme, au sortir de la deuxième Guerre Mondiale, l'impulsion que le Plan Neige va donner au développement touristique en montagne, dans les Alpes mais pas seulement, s'inscrit pleinement dans cette dynamique fordiste de l'économie. L'approche des stations de sports d'hiver est alors portée à ce moment là par le modèle a-territorial de la station intégrée. Sa conception se situe dans une approche moderne qui s'appuie sur une rationalité fonctionnaliste et qui favorise l'émergence d'une offre générique. L'idéal démocratique de la modernité et la recherche d'une égalité parfaite conduit à une vision rationnelle des réponses à apporter aux besoins individuels (Wozniak, 2002 ; Chevallier, 1996). En montagne, les principes de cette approche prennent naissance suite à l'expérience de Courchevel où pour la première fois l'aménagement cohérent d'un site est envisagé dans sa globalité (invention de la grenouillère notamment) par l'urbaniste L. Chappis [5]. La question du rapport de proportionnalité entre la capacité du domaine skiable et le nombre d'hébergements, associée à un système de financement des équipements par la promotion immobilière, illustre également la recherche d'une démarche reproductible partout : tout se mesure, se quantifie et se compare. Cette logique trouvera son apogée en 1964 à La Plagne et la construction de la première station intégrée, dite de troisième génération, et l'apparition du promoteur unique d'un site et qui en a la maîtrise. L'argument d'attractivité est alors le linéaire de pistes, le débit des remontées mécaniques tel qu'on peut le retrouver, encore aujourd'hui, avec la tendance aux liaisons inter-stations parfois associés à des équipements toujours plus puissants comme le Vanoise Express à Paradiski (liaison Les Arcs – La Plagne).

2.2.1. La spécificité

A l'opposé, inscrivant la ressource dans sa continuité, la spécificité permet aussi d'en maintenir son identité, et constitue finalement par nature le propre du patrimoine. Pour autant, ce type de trajectoire reste fragile. En effet, les risques pèsent doublement sur la construction et la valorisation de la ressource. Ainsi, les démarches anciennes véritablement représentatives de ce mode sont peu nombreuses, car les dévaluations possibles sont prégnantes. Néanmoins, quelques exemples emblématiques peuvent être mis en avant.

Cette trajectoire trouve notamment une application tout à fait pertinente dans l'agriculture autour de ce que ce qui a été appelé le panier de biens et de services (Pecqueur, 2001 ; Mollard, 2001 ; Hirczak et al., 2005). Cette « offre de territoire » a été observée dans les Préalpes drômoises, et plus précisément dans les Baronnies, où le prix de l'AOC huile d'olive de Nyons n'a cessé de progresser depuis le milieu des années 90. La rente de qualité territoriale (Mollard, 2001) captée par les producteurs est rendue possible grâce à l'existence d'un ensemble conjoint de biens complexes territorialisés, appelé le « panier de biens ». Celui-ci s'est constitué autour de l'huile d'olive AOC de Nyons, produit leader du territoire, qui a agrégé autour de lui d'autres produits eux aussi spécifiques : dérivés de l'huile d'olive (savons, tapenade etc.), vins de pays de cépage, lavande fine AOC, huiles essentielles et plantes aromatiques. Il s'agit donc d'une combinaison originale, qui est à la fois composite car portant sur des produits et services (par exemple les gîtes ruraux) de qualité, mais également située. « L'effet-panier » est défini comme cet effet symbiotique qui part de l'attraction pour le produit leader issu du territoire et qui fait découvrir la spécificité des produits et services complémentaires (Pecqueur, 2001).
Le rôle de la demande est donc particulièrement important puisque les consommateurs construisent eux-mêmes peu à peu le panier, et l'activité touristique sert alors d'opérateur, de « liant » entre les produits, en favorisant leur accès sur le territoire. Le développement du modèle du panier de biens est donc le résultat d'une stratégie territoriale de long terme impliquant tant les producteurs, les transformateurs que les institutions de coordination du développement local (syndicats d'aménagement, collectivités...) et les consommateurs.

5. A cette période, L. Chappis travaille avec M. Michaud, ingénieur des Ponts et Chaussées, Directeur de la Reconstruction dans le département de la Savoie que l'urbaniste a connu en captivité. Courchevel sera également le lieu de la rupture entre les deux hommes en désaccord quant aux moyens à mobiliser pour la construction d'une station.

On retrouve cette idée de combinaison de produits du territoire ailleurs, comme dans le Vercors (AOC bleu Vercors-Sassenage, productions biologiques, activités touristiques etc.) ou dans le Chablais (AOC viticoles et fromagères notamment) par exemple, mais dans ces cas présents l'intégration entre les produits et les services est plus faible. On parle alors davantage de « juxtaposition » que de panier de biens « pur », la différence tenant entre autres aux modalités de gouvernance des acteurs (Hirczak et al., 2005). Par ailleurs, il faut souligner que la rente et le panier ne sont possibles, par définition, que dans un territoire préservé, et donc, associés à une qualité non seulement des produits, mais également de l'environnement. Le panier de biens constitue alors une stratégie globale de développement en incluant fondamentalement qualité, environnement et territoire (Hirczak, 2007). La qualité, intrinsèquement liée au territoire, résulte de la mobilisation de différentes ressources, qui participent toutes à la construction du territoire. En ce sens, elles prennent un sens collectif et cela montre bien que la spécificité des territoires réside davantage dans la combinaison originale et le mode de valorisation de ces ressources que dans la nature même de celles-ci.

En prenant l'exemple du tourisme, une nouvelle forme de développement émerge dans les années 60 en zone de moyenne montagne qui trouve des alternatives dans le tourisme rural mettant en valeur le monde agricole et ses savoir-faire. Le mode de développement du Queyras, dans les Alpes du Sud, peut ainsi être cité à titre d'exemple. En l'absence des crédits du Plan Neige pour contribuer à sa conversion touristique, ce massif imagine une forme de tourisme intégrant un ensemble d'activités préexistantes, notamment autour de l'artisanat du bois. Ph. Lamour qui s'est alors investi dans le développement touristique du Queyras, depuis la commune de Ceillac dont il a été élu maire en 1965, a d'ailleurs largement contribué à l'émergence d'un contre-modèle à celui du Plan Neige : il est partie prenante dans la création de la DATAR en 1963 et surtout, il joue un rôle moteur dans la constitution des Parcs Naturels Régionaux.
Cependant la question de la spécificité est ici plus délicate à traiter. En effet, l'altérité des images des destinations est un paramètre fondamental. Dans ce sens, le tourisme peut favoriser l'émergence d'un panier de bien en proposant une cohérence territoriale à l'assemblage de prestations sur lequel repose par nature le tourisme. L'identité queyrassine forte, héritée de son statut d'Escarton au sein du Dauphiné, délimitera les contours d'une offre de tourisme spécifique. Néanmoins, cette altérité se trouve en permanence confrontée aux variations de la demande et plus généralement aux pressions marchandes. Si le tourisme est un facteur de transferts de revenus liés aux déplacements des touristes, il induit par ce mécanisme une relation de dépendance économique des territoires d'accueil. Outre le facteur d'attractivité que peut représenter la spécificité territoriale, il faut également répondre aux exigences changeantes de la clientèle et de trouver des réponses communes à une variété de besoins. L'assemblage de différentes prestations par le tourisme peut alors intégrer différents types de produits sans qu'émerge clairement un modèle « pur » de spécificité. Nous sommes alors en présence d'une dynamique dans laquelle l'équilibre entre spécificité et généricité peut constituer une variable d'ajustement.

2.2. Les dynamiques modificatrices

En observant les réalités de terrain, il apparaît que cette dualité généricité/spécificité n'est souvent pas aussi tranchée, et que finalement, les trajectoires évolutives touchent l'immense majorité des territoires. Par rapport à notre définition de la spécificité et de son intérêt, deux trajectoires de la ressource peuvent être identifiées : la première constitue un appauvrissement de celle-ci, tandis que la seconde tend vers un enrichissement.

2.2.1. La spécification

La spécification traduit l'intention de spécifier, au travers des modes de valorisation, des ressources génériques.

Les nombreux PNR misent sur cette stratégie. En labellisant les produits par leur marque « Parc », ils l'ancrent au territoire, construisent un secteur de marché territorialisé et impulsent des modifications dans la construction même des res-

sources. Le patrimoine est largement utilisé pour cela : discours sur le passé, procédant depuis et pour le présent, il permet d'ancrer cette spécificité paradoxalement nouvelle, dans le temps et dans l'espace. A terme, ces ressources apparaîtront totalement spécifiques, et le chemin qui fut utilisé pour y arriver sera soigneusement gommé, comme l'explique par exemple M. Palisse (2006) à propos du parc des Bauges.

Ce processus de spécification s'observe également pour de nombreux produits agroalimentaires autour des démarches de qualité. En effet, certains signes de qualité standard de type Label Rouge (qualité supérieure) tentent par exemple d'obtenir une reconnaissance européenne autour de l'Indication Géographique Protégée (IGP) pour se démarquer encore davantage de la concurrence. Cela constitue alors le passage d'une qualité générique à une qualité spécifiée, sans pour autant qu'elle soit liée à un terroir. C'est par exemple le cas pour certaines filières avicoles, qui ont essayé de raccrocher leur produit à une dénomination de territoire, alors que celui-ci ne possède pas forcément une réelle tradition dans l'élevage de poulets. De même, cela pose la question de l'usurpation de la tromperie du consommateur. Un produit comme le Bleu de Bresse par exemple n'est pas du tout issu de ce territoire dont il utilise le nom (le lait est entre autres collecté dans la Dombes à proximité). Il s'agit d'un fromage industriel utilisant du lait banal, et dans ce cas, la construction marketing prend le pas sur la construction territoriale. De même, une stratégie de commercialisation comme la marque collective « Goûtez l'Ardèche » valorise de manière efficace des produits agroalimentaires extrêmement variés, mais dont le caractère ardéchois tient davantage au lieu de fabrication et à la dénomination porteuse « Ardèche », qu'à une réelle construction territoriale et intégrée de cette offre (Hirczak et al., 2005).

Par ailleurs, dans la période de post-fordisme actuelle, le modèle des stations de montagne est remis en cause : la présence de remontées mécaniques ne suffit plus nécessairement à remplir les hébergements et, inversement, les résidences héritées des années 60-70 n'attirent plus la clientèle. Les stations de moyenne montagne qui paraissent les plus fragiles du point de vue du produit neige, notamment dans la perspective du changement climatique, sont les premières concernées par ce changement de situations. Contrats « station entreprise » dès 1995 pour la Région Rhône-Alpes, reconduits en 2002 sous la forme de Contrats de station moyenne, puis suivis en 2003 par les Contrats de développement diversifié du Conseil Général de l'Isère ainsi que plus récemment l'émergence de dispositifs dédiés dans les deux Savoie, sont autant d'incitations à la diversification de l'offre touristique accompagnant la transition d'un modèle générique à un modèle de développement spécifique. De facto, l'ancrage territorial des produits et prestations devient un enjeu majeur qui fait peser une pression certaine à la spécification. Ainsi, à Saint-Pierre-de-Chartreuse, la place prépondérante de la station tend à se relativiser au regard du développement d'activités connexes. La constitution du PNR de Chartreuse en 1995 participe de ce mouvement et contribue également à « contextualiser » la pratique des sports d'hiver. Une étude comparée entre la station chartroussine et sa voisine des Sept-Laux (François et Billet, 2006) a ainsi montrée la réalité du slogan touristique du Parc : « si proche, et tellement différent ».
Au-delà de la perception par les clientèles, l'inscription de la station dans cette destination-PNR contribue à un glissement vers la spécificité du ski qu'on y pratique. Alors que l'exploitation générique du produit ski devait, à l'origine, garantir le développement local, la gestion du domaine skiable est aujourd'hui présentée comme le fruit de savoir-faire locaux (gestion de l'enneigement, dessin des pistes, respect de l'environnement ou encore intégration paysagère, accueil des familles). Pourtant la station ne s'inscrit pas moins dans une dynamique de filière en développant les « nouvelles glisses » ou en revendiquant son droit à l'enneigement artificiel, à propos duquel le gestionnaire des remontées mécaniques ironise publiquement sur le thème de la vente de « neige bio » [6].

Malgré les limites illustrées avec la qualité ou le tourisme, il faut néanmoins ajouter que ce type de trajectoire permet aux acteurs locaux d'impulser de nouvelles dynamiques de construction et de valorisation, de questionner ce qui fait sens pour eux. Et finalement, c'est bien en re-questionnant le territoire que la spécificité se crée.

---

6. P. Humbert, directeur du SIVU, Saint Pierre de Chartreuse – Le Planolet, Quatrièmes rencontres nationales de la moyenne montagne, 10 novembre 2005, Hauteville-Lompnès (Ain).

2.2.2. La banalisation

Les pressions à la spécification que nous avons évoquées précédemment dans le domaine du tourisme, vis-à-vis des stations de moyenne montagne, n'est pas sans ambiguïtés. Si les processus en cours peuvent parfois légitimer de nouvelles pratiques productives ou donner une légitimité nouvelle à des acteurs d'ores et déjà présents mais en marge de la station (François, 2007), ils induisent également un nouveau facteur de concurrence entre les destinations. Il faut, coûte que coûte, s'inscrire dans ce mouvement et se distinguer par son ancrage territorial. Certaines ressources territoriales peuvent alors être détournées, transfigurées, par leur confrontation avec des prestations génériques. A Villard-de-Lans, dans le PNR du Vercors, un couple d'agriculteurs s'est investi dans une démarche patrimoniale de reconnaissance en AOC du Bleu du Vercors – Sassenage en lien avec la conservation d'une race rustique de vache, la Villarde. La vente d'une prestation de restauration, la « vercouline », forme de raclette où le fromage utilisé est le bleu AOC, contribue finalement à la cristallisation des oppositions entre acteurs inscrits dans deux modes de développement différents (François, 2008). Les pressions à la spécification de l'offre dans le domaine touristique contribue également à l'affirmation d'une mode « néo-régionale » qui pastiche les attributs de la ruralité et de la montagne. On assiste alors à une « disneylandisation » du tourisme en montagne (Wozniak, 2006) comme cela est le cas à Arc 1950 avec la construction du complexe touristique d'Intrawest. Au-delà d'un succès conjoncturel, la nature factice de la démarche soulève des interrogations quant à sa viabilité à plus long terme.

Les différentes confréries naissantes, opèrent pour la plupart ce type de trajectoire. Souvent assimilé à du folklore, car coupées des réalités territoriales, elles donnent à voir une image travestie, qui semble construite pour les touristes. Car même s'il s'y joue des processus identitaires et des mouvements politiques (elles constituent d'importants moyens de lobbying), les confréries s'exposent à la belle saison et comblent les programmes des manifestations touristiques.

Pour illustrer ce cas de banalisation, nous pouvons également évoquer le cas des productions laitières. En effet, une majorité de fromages des Alpes du Nord (Reblochon, Beaufort etc.) sont traditionnellement produits à partir de lait cru. Or, aujourd'hui bon nombre de produits issus des zones de montagne, mais pas seulement, sont tentés de passer à du lait thermisé, voire pasteurisé, pour répondre aux exigences industrielles (menace des risques de listeria par exemple). Le récent débat en France autour du Camembert de Normandie l'a parfaitement illustré. Il représente un exemple parmi d'autres, mais il montre bien la trajectoire appauvrissante que peuvent prendre les produits dans ce cas là (flore microbienne, goût...). De manière générale, pour l'obtention des signes de qualité, les produits doivent parfois procéder à une sélection des variétés utilisées (et de fait sont amenés à en exclure certaines pourtant traditionnelles) ou encore se plier à des normes parfois draconiennes pour les plus petites exploitations, qui ne peuvent de fait répondre à l'ensemble des exigences. Ceci est particulièrement vrai pour les critères liés à l'hygiène par exemple (utilisation d'outils en bois, normes des bâtiments destinés aux animaux etc.). Ce système risque donc de niveler par le bas la spécificité d'origine sous la pression des grandes tendances du marché, et donc d'exclure, de banaliser, voire même de détruire certaines ressources. Cet exemple reflète bien le problème récurrent des tensions entre mode de développement productivistes et mode liés au territoire.

CONCLUSION

La notion de ressource territoriale développée ici a permis d'apporter une dimension supplémentaire à la distinction « classique » générique/spécifique, en mettant en avant le processus d'appropriation par les acteurs et l'existence de circuits non marchands qui participent aussi à la construction du territoire. Toutes ces ressources territoriales peuvent être mobilisées dans une stratégie de développement liée à la spécificité. Cependant, même si celle-ci constitue la seule forme de développement pérenne dans le temps, elle n'en est pas pour autant définitive. Une spécificité simultanée à la fois dans la construction et la valorisation des ressources est aujourd'hui une stratégie attractive pour un grand nombre de territoires. Or, si d'autres territoires adoptent des trajectoires identiques de développement, nous sommes finalement en présence d'une concurrence par la mobilisation des ressources, et par conséquent, la reconnaissance de la spécificité par l'extérieur diminue. Le problème de la généralisation du modèle pose donc la question de la saturation des offres spécifiques.

Cela nous interroge sur les modes d'évolution et d'adaptation du modèle, notamment pour les appellations d'origine. Le glissement de stratégie d'offre de produit vers une offre de territoire (panier de biens par exemple) semble être une solution, à laquelle des territoires pourtant voués à des filières précises semblent aujourd'hui réfléchir. C'est le cas par exemple dans les Alpes du Nord, où la fin du « tout lait » pour les exploitations agricoles semble s'amorcer. La prise en compte de l'environnement aura clairement un rôle à jouer dans cette transformation, et différentes possibilités d'évolution du modèle peuvent être envisagées. Il peut en effet s'effondrer, s'éroder (baisse des rentes de situation), se renouveler ou encore se renforcer par exemple en durcissant la ligne directrice de sa spécificité. L'environnement peut donc jouer un rôle clé dans une optique de renforcement ou de renouvellement de la qualité des produits agroalimentaires par exemple en rallongeant leur cycle de vie (Hirczak, 2007). Il paraît important de le mentionner puisque la spécificité est relative : ce qui est spécifique aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain, et il s'agira dans ce cas de trouver de nouvelles solutions. Et dans cette optique, l'ensemble des secteurs d'activités des Alpes est concerné.

Par conséquent, le fait d'aborder l'essence des ressources en terme de dynamique et de trajectoire aboutit à poser la question des modes d'action publique et de la pertinence d'avancer la spécificité comme modèle. Au final, c'est bien sa capacité à faire émerger un développement durable qui doit être interrogée. En effet, si le fait d'aborder la question de la durabilité par la ressource ouvre des pistes de réflexions encourageantes, la gestion des choix à faire au niveau de chaque territoire, et l'efficience de leur articulation dans le contexte global, n'en demeure pas moins résolu (Senil, 2007). Ainsi, la spécificité ne doit pas seulement constituer un mode de réponse local à un problème global, et tout l'enjeu pour les territoires alpins aujourd'hui est bien de concilier ces différentes échelles afin d'avoir une « réflexion globalisée » sur leur développement.

BIBLIOGRAPHIE

BARJOLLE D., BOISSEAUX S., DUFOUR M. (1998). *Le lien au terroir. Bilan des travaux de recherche,* Institut d'économie rurale, Lausanne, mai 1998, 33 p.

BERARD L., MARCHENAY P. (2004). *Les produits du terroir. Entre cultures et règlements,* CNRS éditions, Paris, 229 p.

BERTRAND C. BERTRAND G. (2002). *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités,* éd Arguments, Paris, 311 p.

BRUNET R., FERRAS R., THERY H. (1992). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique,* éd. Reclus, La Documentation Française, coll. Dynamiques du territoire, Paris, 518 p.

CHEVALLIER M. (1996). *« Paroles de modernité. Pour une relecture culturelle de la station de sports d'hiver moderne »,* Revue de géographie alpine, n°3, pp.29-39.

COLLETIS G., PECQUEUR B. (2004). *Révélation de ressources spécifiques et coordination située,* 4èmes journées de proximité, Marseille, 17-18 juin 2004, 15 p.

COLLETIS G., PECQUEUR B. (1993). *« Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? »,* Revue d'économie régionale et urbaine, n°3, pp. 490-507.

DI MEO G. (1994). *« Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle »,* Espaces et sociétés, n°78, pp.16-34.

DAVEZIES L. (2004). *« Temps de production et temps de la consommation, les nouveaux aménageurs des territoires ?»,* Futuribles, n°295, 11 p.

FAURE M. (2000). *Du produit agricole à l'objet culturel : les processus de patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord, Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie,* Université Lumière Lyon II, 2 tomes, 403 p. + annexes.

FRANCOIS H. (2008). *« Durabilité des ressources territoriales et tourisme durable : vers quelle convergence ? »,* Géographie, économie, société, vol. 10, n°2008/1, pp.133-152.

FRANCOIS H. (2007). *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station. Le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble,* Thèse de doctorat en aménagement du territoire, Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Grenoble, 352 p.

FRANCOIS H., BILLET S. (2006). *Enjeux touristiques foncier et immobilier dans les stations de moyenne montagne : la nouvelle donne périurbaine,* Rapport pour la Direction du Tourisme, Cemagref-Grenoble, 90 p.

FRANCOIS H., HIRCZAK M., SENIL N. (2006). *« Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources »,* Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n°5, pp.683-700.

GUERIN J-P. (2001). *« Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques »,* in. FOURNIER J-M., Faire la géographie sociale aujourd'hui, Actes du colloque de géographie sociale des 18 et 19 novembre 1999, Les Documents de la maison de la recherche en sciences humaines, Presses universitaires, Caen, n°14, pp.41-48

HERVIEU B., VIARD J. (2005). *Au bonheur des campagnes (et des provinces),* éd. Aube Poche Essai, 3ème édition, Paris, 153 p.

HIRCZAK M. (2007). *La co-construction de la qualité agroalimentaire et environnementale dans les stratégies de développement territorial. Une analyse à partir des produits de la région Rhône-Alpes,* Thèse de doctorat en géographie, Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier, Grenoble, 329 p.+annexes.

HIRCZAK M., FRANCOIS H., SENIL N. (2007). Projet de développement territorial et stratégie de spécification, XLIème Colloque de l'ASRDLF « Les dynamiques territoriales : débats et enjeux des différentes approches disciplinaires », Grenoble, 11-13 juillet 2007.

HIRCZAK M., MOALLA M., MOLLARD A., PECQUEUR B., RAMBONILAZA M., VOLLET D. (2005). *Du panier de biens à un modèle plus général des biens complexes territorialisés : concepts, grille d'analyse et questions,* Symposium INRA PSDR « Territoires et enjeux du développement régional », Lyon, 9-11 mars, 18 p.

PINCHEMEL P. (1988). *La face de la terre,* Armand Colin, coll. U, série Géographie, Paris, 519 p.

KEBIR L. (2004). *Ressource et développement : une approche institutionnelle et territoriale,* Thèse doctorant sciences économiques, Université de Neufchâtel, Février 2004, 187 p.

KEBIR L., CREVOISIER O. (2004). *« Dynamiques des ressources et milieux innovateurs »*, in R. CAMAGNI, D. MAILLAT, A. **MATTEACCIOLI** (éds.), *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, EDES, Neuchâtel, pp.261-290.
LANDEL P.-A. (2004). *Invention de patrimoines et construction des territoires,* Actes du colloque « Ressource territoriale », Le Pradel, Mirabel, 11 p.
LAPLANTE M. (1992). *« Le patrimoine en tant qu'attraction touristique : histoire, possibilités et limites »*, in NEYRET R., Le patrimoine, atout du développement, Presses Universitaires de Lyon, coll. Transversales, pp.49-61.
LAURENS L. (2002). *L'aligot de l'Aubrac ou quand le patrimoine s'associe à une volonté forte de développement local,* Colloque SYAL « Produits, entreprises et dynamiques locales », Montpellier, 16-18 octobre 2002, 13 p.
MAILLAT D., MATTEACCIOLI A. (1994). *« Préface de l'ouvrage »*, in. CAMAGNI R., MAILLAT D., MATTEACCIOLI (eds). (1994). Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, IRER, Neuchâtel, pp.1-15.
MARCELPOIL E. (1997). *L'organisation économique du sillon alpin, contribution à l'analyse des territoires,* Thèse de doctorat en économie du développement, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 302 p.
MOLLARD A. (2001). *« La rente de qualité territoriale »*, Economie Rurale, n°263, mai-juin, pp.16-34.
PALISSE M. (2006). *Les Bauges : entre projets institutionnels et dynamiques locales : patrimoines, territoires et nouveaux lieux du politique,* Thèse de doctorat en sociologie anthropologie, Université Lyon II, 2 volumes, 416 p.+annexes.
PECQUEUR B. (2001). *« Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés »,* Economie Rurale, n°261, janvier-février, pp.37-49.
PERRET J. (1994). *Le développement touristique local - Les stations de sport d'hiver,* Thèse de doctorat en économie du développement, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 338 p.
PEYRACHE-GADEAU V., PECQUEUR B. (2004). *« Les ressources patrimoniales : valorisation par les milieux innovateurs »,* in R. CAMAGNI, D. MAILLAT et A. MATTEACCIOLI (éds.), Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, Neuchâtel, EDES, pp. 71-89.
SENIL N. (2007)., *La construction d'un développement durable dans les projets de Pôles d'Excellence Rurale : le choix d'une destinée patrimoniale,* Colloque Problèmes dans l'appropriation du développement durable, une modernité réinventée ?, Université de Pau et des pays de l'Adour, 21-23 novembre 2007, 12 p.
WOZNIAK M. (2006). *L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver. Stations de Tarentaise 1945-2000,* Comp'act, Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM) / Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Chambéry, 239 p.
WOZNIAK M. (2002). *« Les stations de ski : quelles représentations des clientèles pour quel cadre bâti ? »*, Revue de géographie alpine, n°4, pp.17-31.

Coordonnées des auteurs

Maud HIRCZAK
Docteur en géographie
Institut de Géographie Alpine
Territoires – UMR PACTE

Nicolas SENIL
Doctorant en géographie
Cermosem
Territoires – UMR PACTE

Hugues FRANCOIS
Docteur en sciences du territoire
Cemagref
Territoires – UMR PACTE